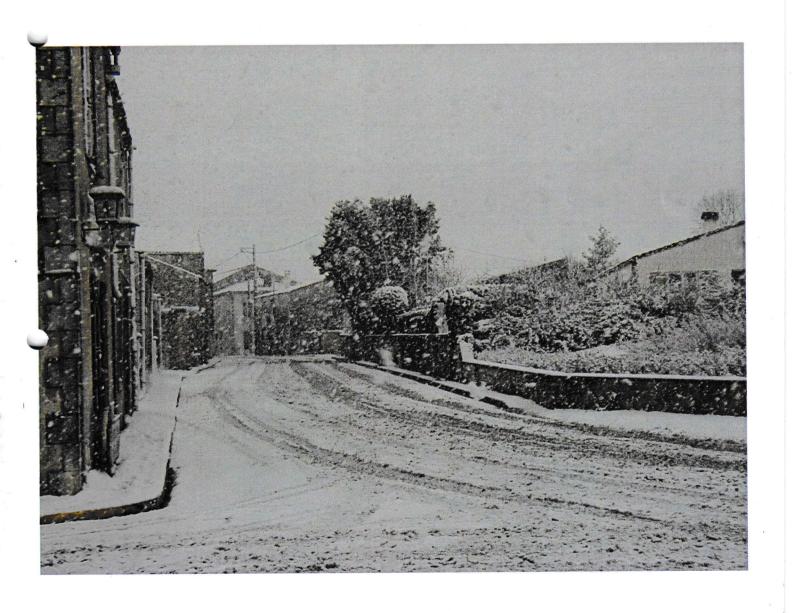
Bulletin municipal De Ballon



Edition janvier 2005

Editorial

Sommaire

| Editorial | p.2 |
|---|--|
| Vie municipale Comptez vous Conseils municipaux Les finances Etat civil Infos pratiques Communiqués | p.3 p.4 p.5-6 p.7 p.8 p.9-10 |
| Vie scolaire L'école du marais garderie périscolaire | p.11 p.11 |
| les associations Le club des aînés ACCA Ballon Comité des fêtes Gym Les cigognes Le CRAC gym Le patchwork Le dessin d'art Page d'histoire Notre Patois | p.13 p.13 p.12 p.13 p.12 p.13 p.12 |
| info Ballon Rédaction: Delphine Braud Micheline Dargère, Sylvie Tarot Noël Gaunet Impression: ACTIADE | |

Nous venons, il y a quelques jours de fermer la page sur l'année 2004. Depuis maintenant 9 ans nous vous adressons en cette période notre petit bulletin municipal. C'est pour moi l'occasion de vous présenter à vous toutes et à vous tous mes meilleurs vœux de bonheur et de réussite pour l'année qui débute et de vous transmettre les vœux les plus sincères du conseil municipal.

Comme vous avez pu le constater surtout dans le bourg, il y a eu en 2004 énormément de bruit, de poussière, et de contrainte de circulation. Les travaux importants engagés par la municipalité tels : le tout à l'égout, le renforcement du réseau d'eau potable vers les agères, le rond point sécurisé du grand agère, l'aménagement de caniveaux, sont maintenant terminés. Merci pour votre patience celle-ci nous a permis d'améliorer la qualité de vie pour certains d'entre vous.

Nos efforts ne vont pas se relâcher en 2005 puisque nous envisageons l'aménagement de la voirie et les parkings autour de la salle des fêtes, travaux importants qui vont améliorer l'accessibilité à la salle, et donner une meilleure allure à l'environnement immédiat; éliminer les flaques d'eau et éliminer la boue dans les allées devient une priorité.

De la voirie, il en sera encore question avec une opération importante de débernage sur nos chemins et la réfection complète en calcaire de l'un d'entre eux.

Autre gros chantier 2005 : le PLU (plan local d'urbanisation), engagée depuis juin 2004, la phase diagnostic de la commune est terminée, aujourd'hui le programme de l'élaboration du **PADD** d'aménagement d'actions durables) commence. Il s'agit pour la commission désignée et pour le conseil municipal de plancher sur le futur (10 à 15 ans) de notre commune. d'anticiper les mouvements migratoires de la population de la communauté de ville de La Rochelle et de Rochefort vers les communes rurales, de conforter le bourg, d'assurer un développement urbain raisonné et de qualité, de maintenir l'activité agricole, d'assurer l'accueil des artisans, de préserver les sites naturels, de prendre en compte les impératifs du schéma de cohérence territorial du pays d'Aunis.

Lors de réunions publiques en 2005 nous vous rendrons compte de nos projets, et vous donnerons l'occasion d'exprimer vos points de vue.

A nouveau je vous exprime mes meilleurs vœux pour 2005

N. GAUNET

Dernière minute

Au moment ou ce petit journal se dirige vers l'impression, nous venons d'être informés du séisme de l'Asie du sud est.

Cinq ans presque jour pour jour après la tempête qui a ravagé notre région avec une brutalité inconnue en France, c'est une catastrophe naturelle aussi fulgurante qui est venue anéantir la côte de plusieurs pays . Sécheresses, pluies diluviennes, inondations, tornades, canicules, ne cessent partout dans le monde de toucher par des tragédies, la population . Un élan de solidarité est remarqué, ce qui prouve une fois de plus que l'être humain n'est pas insensible à ce qui ce passe même en dehors de ses frontières .

Dans cette période de vœux il n'est pas facile de s'exprimer sur le sujet si ce n'est que de compatire à la douleur des familles touchées, et de les aider en répondant aux appels des organismes de secours.

Dans de telles situations la volonté de reconstruire pour les générations futures doit être le moteur de l'espoir qui nous anime.

comptez vous!

Le recensement nouveau 2005 est arrivé ...

Dans quelques jours, le 34^{ème} recensement de la population et des logements va commencer. Le 20 janvier ou dans les jours suivants, vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur placé sous la responsabilité de la mairie. Pour notre commune il s'agit de madame Jeanne MARCHAY. Son rôle consiste d'abord à vous remettre des imprimés, puis à reprendre les questionnaires que vous aurez remplis.

Je vous demande de lui réserver le meilleur accueil et de respecter le rendez vous qu'elle vous donnera pour sa seconde visite. Sa charge de travail est importante, puisqu'il y a plusieurs centaines de logement à recenser en un mois.

Si vous avez des difficultés pour répondre à certaines questions, elle pourra vous conseiller. L'agent recenseur est tenu au secret professionnel, vous pouvez lui faire toute confiance. Notre commune comptait 345 habitants en 1968, 378 en 1975, 432 en 1982, 534 en 1999 Le rythme de croissance a marqué le pas dans les années 90-95 puisqu'il était de 1% par an, depuis 99 ce taux est passé à 2,2% par an. En tenant compte de ce dernier chiffre, car la pression foncière est de plus en plus importante, nous pourrions être environ 600 en 2005 et 746 voir plus en 2015

Quelles sont les principales caractéristiques de notre population?

Comment ont évolué nos conditions de logement ?

Quels sont nos besoins pour le futur?

Le recensement organisé par l'INSEE, va permettre grâce à chacun d'entre nous de répondre à ces questions essentielles pour programmer les infrastructures, les équipements collectifs, sociaux, etc. et de nous donner des éléments indispensables à notre travail sur le PLU cité précédemment

Je vous remercie de participer à cette opération, car chacun de nous compte pour préparer l'avenir de notre commune

Avec l'assurance de tout mon dévouement

N GAUNET

La Vie Municipale

Extrait des principales décisions du conseil municipal

12 janvier 2004

Changement du tracteur communal, demande d'aide financière DGE

Acquisition foncière de l'espace rond point Grand Agère

09 février 2004

Vote du compte administratif Vote du compte de gestion

Création d'un poste emploi saisonnier

Adhésion au SMICTOM pour un 2^{ème} passage ordures ménagères l'été

15 mars 2004

Vote des 4 taxes
Vote des subventions
Vote du budget primitif
Eclairage, complémentaire

Eclairage complémentaire rue de Chizé, vers le monument aux morts

03 Mai 2004

Tracteur communal solution du neuf retenue

Fête du 03 juillet, feu d'artifice

Changement de la porte principale du cimetière

Assainissement , raccordements école, mairie, salle des fêtes

21 juin 2004

Comparaison devis du tracteur 3 devis, Ets Ballanger retenu

Devis Charron pour les volets du logement communal accepté

Devis Haller et Gaudissard pour la porte coté cour mairie, Haller retenu

Devis Gendre pour travaux de rénovation d'un puit à la gravelle et de rénovation de l'ossuaire au cimetière

20 septembre 2004

Dénomination nouvelle impasse "les trembles "

Augmentation du tarif garderie

Dossier du permis de construire d'un 2^{ème} logement communal (ancien atelier municipal)

Achat de panneaux de signalisation Devis CODA pour réparation réseau pluvial au chemin du Canada

Création d'un poste d'agent d'entretien, report de décision

Illumination complémentaire pour la place de la mairie

08 novembre 2004

Fixation de la journée de solidarité pour les employés communaux

Aménagements des abords de la salle des fêtes (appel d'offres)

Chemins de randonnée, proposition du conseil général: refus du CM

Dénomination de 2 impasses, le clos des Fresnes et impasse des vignes

Tarifs communaux : augmentation loyer logement, et de la concession cimetière

06 décembre 2004

Désignation de l'agent recenseur et fixation de ses indemnités

Aménagement des abords de la salle des fêtes la SGREG est l'entreprise retenue

Meilleurs Vœux pour 2005 Le Conseil Municipal

Finances communales

BUDGET 2004 Fonctionnement dépenses

| | En €uros | % |
|---|------------|-------|
| 011 – Charges à caractère général | 55 744.53 | 15.85 |
| EDF, eau, téléphone, carburant, combustible, assurance, | | |
| entretien bâtiments, matériel roulant, voirie, fournitures | | |
| administratives, frais postaux | | |
| 012 – Charge de personnel et frais assimilés, | 78 267.00 | 22.25 |
| charges sociales | | |
| Salaires des employés, formation, cotisations sociales | | |
| 65 – Autres charges de gestion courantes | 131 350.00 | 37.35 |
| Indemnités élus, aides sociales, service incendie, cotisation | | - |
| Pays d'Aunis, participation frais fonctionnement école, | | 9 |
| SmictomOCA ex sivom | | |
| 66 Charges financières | 2 650.00 | 0.75 |
| Emprunts de la commune | | |
| 022 – Dépenses imprévues | 18 304.47 | 5.20 |
| 023 - Virement à la section d'investissement | 65 402.00 | 18.60 |
| TOTAL | 351 718.00 | 100 |

Fonctionnement recettes

| | En €uros | % |
|--|------------|-------|
| 70 – Produit des services | 29 421. | 8.36 |
| Concession cimetière, redevance des OM, garderie | | |
| périscolaire | 4 | |
| 73 – Impôts et taxes | 133 049.00 | 37.82 |
| Impôts locaux, pylônes électrique | | |
| 74 – Dotations et participations | 75 637.00 | 21.51 |
| toutes les subventions versées par l'Etat à la commune | 3 | |
| 75 - Revenus d'immeubles | 7 500.00 | 2.13 |
| Location de la Salle des Fêtes, loyer | | |
| Résultat reporté 2001 | 106 141.00 | 30.17 |
| TOTAL | 351 718.00 | 100 |

Les différentes taxes

| | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 |
|----------------------|-------|-------|-------|-------|
| Taxe d'habitation | 4.93 | 5.18 | 5.18 | 5.51 |
| Foncier bâti | 10.27 | 10.79 | 10.79 | 11.48 |
| Foncier non bâti | 51.43 | 51.43 | 51.43 | 51.43 |
| Taxe professionnelle | 8.08 | 8.08 | 8.08 | 8.57 |

Finances communales

Investissement dépenses

| Article 21 Acquisition tracteur, illumination, éclairage public rue du stadeetc | 23 920.00 |
|--|-----------|
| Article 23 Travaux Grand Agères, branchement tout à l'égout, Porte mairie, stores mairie, caniveaux et trottoirs, travaux dans le cimetière, assainissement pluvial, porte cimetière, volets logement, mise aux normes électrique salle des fêtesetc | 37 330.00 |
| Article 16 Remboursements emprunts | 9 455.00 |
| Article 202 Frais PLU, architecte logement n°2 | 770.00 |
| Autres articles et divers Dépenses imprévues | 15360.00 |
| TOTAL | 86835.00 |

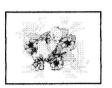
Investissement recettes

| Article 21 | 65402.00 |
|--|----------|
| Virement de la section de fonctionnement | |
| | |
| Article 28 | 3406.00 |
| Amortissement des immobilisations | |
| Article 10et13 | 18027.00 |
| Dotations | |
| TOTAL | 86835.00 |

La vie Municipale

Etat civil

Naissances



Bienvenue à :

| GOBAIN Ylana | 05/01/2004 |
|-------------------------|------------|
| PERRET Valentin | 14/02/2004 |
| PARTHENAY Elycia | 13/02/2004 |
| BOUGUERRA Thomas | 02/03/2004 |
| ROUSSEL Sami | 20/05/2004 |
| REGNIER Maxence | 08/06/2004 |
| ETANCHAUD Marceline | 10/07/2004 |
| MAASCH Charlène | 25/07/2004 |
| NORMANDIN Colleen | 16/08/2004 |
| RIO Arthur | 03/11/2004 |
| CAQUINEAU Noah | 03/11/2004 |
| | |

Mariage

Avec tous nos vœux de bonheur VUILLERMOZ Bruno et BAFFET Marjorie le 02/10/2004

Décès

Madame Edmée GUILBAUD15/01/2004Madame Marcelle CLERTON26/02/2004Madame Suzanne BRUNET07/04/2004

Le conseil municipal s'associe à la peine des familles et lui présente ses plus sincères condoléances

Infos Pratiques

Secrétariat de la mairie

Les horaires d'ouverture au public de la mairie sont :

Lundi

Mardi

de 9h à 12h

Mercredi

Vendredi |

La mairie est fermée le jeudi

L'adjoint administratif sera présent le 1^{er} samedi du mois :

Samedi 08 janvier

Samedi 05 février

Samedi 05 mars

Samedi 02 avril

Samedi 07 mai

Samedi 04 juin

Samedi 02 juillet

Samedi 07 août

Samedi 10 septembre

Samedi 01 octobre

Samedi 05 novembre

Samedi 03 décembre

Documents à fournir pour une carte d'identité :

Un justificatif de domicile —de 2mois Un extrait de naissance — de 2mois Deux photos d'identité récentes

Dans le cas d'un renouvellement suite à perte ou vol fournir un exemplaire de la déclaration de perte ou de vol (cette déclaration peut être faite en mairie ou à la gendarmerie)

Vous venez d'arriver dans notre commune Bienvenue à vous !

Afin de mieux se connaître, vous devez vous présenter à la mairie, aux horaires d'ouverture munis de votre livret de famille ou de votre carte d'identité

Nous vous rappelons que l'inscription sur la liste électorale n'est pas automatique, c'est à vous d'en faire la démarche auprès du secrétariat de mairie (justificatif de domicile obligatoire).

Redevance des OM

Nous vous rappelons que pour le calcul de la redevance des Ordures Ménagères, il est pris en considérations la situation des foyers au 1^{er} janvier 2005.

Vous avez jusqu'au 30 mars 2005 pour nous signaler tous changements intervenus dans celui-ci. Passé ce délai, aucune réclamation ne pourra être prise en compte. Les lycéens pensionnaires, étudiants peuvent être déduits de la composition du foyer sur la présentation d'un justificatif.

Recensement Militaire .. plus qu'une simple formalité

Si vous êtes fille ou garçon nés en 1989, vous devez vous faire recenser en mairie le mois de votre anniversaire. On vous remettra une attestation de recensement qui vous sera réclamée pour vos inscriptions aux concours et examens. Vous assisterez à la journée d'appel de préparation à la défense. Vous serez inscrit(e) automatiquement sur les listes électorales

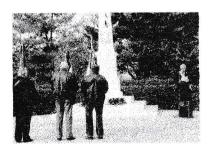
Communiqués

HONNEUR A NOS AINES

Le traditionnel repas des aînés de notre commune aura lieu le samedi 23 avril 2005 à la salle des fêtes. Ce repas est offert par la municipalité aux personnes de plus de 60 ans. Si vous souhaitez les accompagner, réservez votre journée. Les modalités vous seront précisées ultérieurement.

Cérémonie du 11 novembre

Les anciens combattants de Ballon et de Ciré ont assisté novembre 11 aux cérémonies commémoratives de l'armistice de 1918. Après le dépôt de gerbes au pied du monument aux morts et la lecture du message secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants. Monsieur le Maire a remercié l'assistance pour sa fidèle participation. Un vin d'honneur a été servi à l'issue de la cérémonie dans la salle des fêtes de la commune.



Et si l'on mettait le feu ! Oui, mais il y a des règles à respecter....

Afin de répondre aux doléances d'un certain nombre de personnes, il est rappelé ci-après deux articles de l'arrêté préfectoral du 1^{er} juillet 2002:

Article 4: La destruction par incinération d'herbes sèches et de déchets végétaux dans un jardin jouxtant une ou plusieurs habitations, en dehors des périodes de risque sévère ou très sévère, (en général de juin à fin septembre) doit respecter les conditions suivantes:

Etre éloigné <u>d'au moins 20 mètres</u> des habitations des tiers et des voies ouvertes à la circulation publique

Ne pas incommoder le voisinage

Article 5: Le brûlage à l'air libre des déchets ménagers, industriels, et artisanaux, huiles végétales et minérales, pneus, hydrocarbures et dérivés est interdit en tout temps.

à votre Disposition ... <u>les déchetteries de la</u> <u>communauté de communes</u> <u>de la PLAINE D'AUNIS</u>

| [| Al | GREF | EUILI | Æ | | LE T | HOU | |
|----------|----|------|-----------------|--------|----|------|-------|--------|
| • | Ma | tin | Après | s midi | Ma | tin | Après | s midi |
| Lundi | 9 | 12 | Pro-social pro- | | | | 14 | 17 |
| Mardi | | | | | 9 | 12 | 14 | 17 |
| Mercredi | 9 | 12 | 14 | 18 | 9 | 12 | 14 | 18 |
| Jeudi | 9 | 12 | 14 | 18 | | | | |
| Vendredi | 9 | 12 | 14 | 18 | 9 | 12 | 14 | 18 |
| Samedi | 9 | 12 | 14 | 18 | 9 | 12 | 14 | 18 |

Communiqués

Urgences

Composer le 15 pour connaître le médecin de garde.

Contacter la gendarmerie pour connaître la pharmacie de garde, ou consulter l'affichage mis en place à la pharmacie de Ciré le samedi soir

Le Coté Pratique

| Pompiers | | le 18 |
|-----------------------|---------------|----------------|
| Mairie | | 05 46 55 30 31 |
| Ecole du Marais RP | I | 05 46 55 34 73 |
| Garderie périscolaire | e | 05 46 55 30 85 |
| Cantine | | 05 46 55 36 11 |
| M. le Curé | | 05 46 35 51 01 |
| Gendarmerie | . I de sa | le 17 |
| Pharmacie | V. PATEAU | 05 46 55 33 63 |
| Kinésithérapeute | Ph GRAULIER | 05 46 56 27 82 |
| Sophrologue | A. GRAULIER | 05 46 56 27 82 |
| Infirmier(e) | P. et MC VADI | 05 46 35 36 14 |

Enfance Et partage Aunis

Association ayant pour but de lutter contre la maltraitance et les abus sexuels vis- àvis des enfants 28, rue de l'Aunis 17290 Aigrefeuille Tél/ fax 05 46 35 11 83

Aide Domicile en Milieu Rural

ADMR Aigrefeuille - La Jarrie

La travailleuse familiale aide ou remplace principalement la mère de famille en cas de maladie, grossesse, hospitalisation, difficultés sociales, décès, etc ... Elle est employée par une association composée essentiellement de bénévoles qui gèrent ce service dans votre secteur. Cette prestation n'est pas gratuite, une participation horaire est laissée à la charge de la famille suivant une barème déterminé par les differentes caisses : CAF, CPAM, MSA, et autres.

Appelez en cas de besoin au 05 46 35 46 30

Espace Emploi Aigrefeuille

1^{er} étage de la mairie Permanences : ANPE Mardi 9 h à 12 h PAE Jeudi 9 h à 12 h PAIO Mercredi 9 à 12 h Offres d'emploi mises à jour le mardi et jeudi

INTERNET ADSL toujours plus vite!

Le territoire de la commune est à ce jour en partie desservi : le bourg , la gravelle, peuvent bénéficier de ce service. Pour la Fondelay il faudra attendre septembre 2005. Pour les Agères compte tenu de la situation géographique de ces hameaux, plus de 5 kms du central téléphonique la mise en réseau se fera au cas par cas et par l'intermédiaire du satellite pour fin 2005.

UN CENTENAIRE A BALLON le village où il fait bon vivre

Notre doyen de la commune Monsieur HERAULT Auguste Emile, Fêtera ses 100 ans, le 18 janvier . Il sera honoré le 22 janvier à la salle des fêtes en présence de sa famille, du conseil municipal, de ses voisins et amis du club des aînés



L'ECOLE DU MARAIS RPI Ballon-Ciré

Les effectifs à la rentrée 2004

Aujourd'hui, l'école du marais reçoit 199 élèves (185 l'an passé) qui sont repartis:

En maternelle où 3 maîtresses: Mmes Merlet, Dabilly-Vitek et Boullenot se partagent 89 enfants de 3 à 5 ans, soit une moyenne de 29,6 enfants par classe, ce qui est beaucoup.

-En primaire où 5 enseignants: Mmes Renne, Févin, Latouche, Berge et Monsieur Merlet se partagent 110 enfants du CP au CM2. La moyenne par classe est plus confortable. Les enfants de l'école du marais proviennent de deux communes.

| Les | ballon | ciré |
|--------------|--------|------|
| effectifs de | | |
| Maternelle | 23 | 66 |
| primaire | 23 | 87 |

Les enseignants de maternelle sont assistées, dans chaque classe, d'agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM): Mmes Blanchier, Dolbeau, Pacraud, (en remplacement de Mme Tesseron, qui retrouvera l'école en février 2005.)

Bienvenue à Mesdames Alice Févin en CE1 et François Berge en CE2/CM1 qui, en septembre, ont rejoint l'équipe de Madame Annie Figuera qui a pris une retraite bien méritée et de Madame virginie Delsaux partie enseigner dans une école rochelaise.



LA GARDERIE PERISCOLAIRE

Tel: 05 46 55 30 85

Goûters an fil des saisons

Après les chocolats de noël,

Ce furent les crêpes et les gaufres du Mardi Gras,

Puis les chocolats de Pâques... Pour finir par les gâteaux des mamans afin de fêter les vacances scolaires...

Toutes ces bonnes choses ont permis aux enfants, aux parents et aux bénévoles de l'aide aux devoirs de se rencontrer.

Nous tenons à remercier les bénévoles pour leur temps passé à aider les enfants ainsi que l'amicale laïque pour son geste généreux...

Doudou demande encore cette année de ne pas jeter vos jouets en bon état car nous en avons toujours besoin à la garderie!

LE COMITE DES FETES DE BALLON

NOUVEAU PRESIDENT

L'année 2004 a été riche en manifestation et en évènement. Le bilan d'activité est très positif. Succès du loto de février, échec de la brocante, le 1er mai(une météo très défavorable le matin)mais beaucoup de spectateurs pour la course de vélo l'après-midi. Succès très important de la fête du 3 juillet, réussite du loto du 20 novembre. Quant au téléthon, il n'a pas beaucoup mobilisé les habitants de Ballon.

Suite à la démission de M. Patrick Dezoteux, M. Emmanuel Jobin est élu au poste de président. Que M. Dezoteux soit remercié pour tout le travail accompli durant les 2 premières années du Comité des Fêtes.

Le calendrier 2005 s'organise autout des évènements suivants :

.Dimanche 1er mai—brocante .Samedi 2 juillet - fête de Ballon .Samedi 19 novembre—loto

Pour en savoir plus, rendez-vous à l'assemblée générale, le mercredi 9 février 2005, à 20h 30, au « Charles Quint ».

Un pot de l'amitié sera offert.

Je rappelle que toutes les personnes qui souhaitent participer d'une façon ou d'une autre seront les bienvenues, que toutes les idées et projets sont bons pour développper l'animation et les festivités du village dans la mesure où ils sont réalisables;

Toute l'équipe du Comité des Fêtes vous présente ses meilleurs vœux. Que cette année 2005 soit sous le signe du bonheur!!!



B.A.L.

NOUVELLE ASSOCIATION A BALLON

Depuis le 22 janvier 2004 une nouvelle association est née dans notre commune :

L'Association B.A.L. (Ballon Arts & Loisirs).

Celle-ci à pour but d'enseigner aux petits et aux grands l'art du dessin et de la peinture dans les différentes techniques, tout en laissant

à chacun le désir d'exprimer sa créativité.

Composition du bureau:

Présidente Michèle Berret

Trésorière-secrétaire M. Claude Gayet

Les cours sont animés par Maria Duarte-Bonn, diplômée des Arts Décoratifs de Lisbonne.

> pour les enfants et adolescents tous les mercredis de 14H à 16H et pour les adultes

lundi de 10h à 12h30 et les vendredis de 15h à 18h

Pour tout renseignement, contacter Maria au 05 46 55 30 91.

CRAC SECTION GYM BALLON CIRE

Bonjour à toutes et à tous.

Avec un effectif toujours stable, la gym BALLON-CIRE est en pleine forme. Les séances se déroulent dans le gymnase de Ciré, dans une ambiance décontractée, ou la bonne humeur est d'actualité.

Le dîner dansant du 6 novembre a réuni les adhérentes ainsi que leurs amis pour une soirée très réussie.

Présidente Roselyne Diantel Trésorière Aline Guilbaud

TELETHON 2004

Ce samedi 4 décembre peu de Ballonais et Ballonaises ont participés à cette grande cause. Certaines associations ont répondues présentes, mais malgrè la bonne volonté de ces quelques personnes la recette a été faible. seulement 240 €.

LE CLUB DU 3ème AGE

AU FIL DE L'EAU

Comme depuis sa création, nous nous réunissons tous les mardis à la salle du club à 14 h pour passer un agréable moment entre amis.

Nous faisons beaucoup de sorties, comme ce jour où nous avons pris le car vers 10 h du matin en direction de Chaniers en Charente, déjeuner sur place après avoir visité des caves, puis ballade sur la charente en bateau tout l'aprèsmidi. Retour à Ballon vers 18 h..

Pique-nique à Benon. Sortie à Mauzé, spectacle de ballets russes, repas à St-Vivien et à Thairé....

Qu'attendez-vous pour venir nous rejoindre.?

ACCA BALLON

IL COURT IL COURT, LE RENARD

Bilan de la saison 2003-2004

72 chasseurs ont éxercé leur loisir sur le territoire de notre commune (60 sociétaires et 12 cartes annuelles)

Le budget de cette saison s'élève à 5244 € (cotisations et subventions) Cette somme nous a permis de repeupler le territoire, en gibier d'été 400 perdreaux gris et rouges et 270 faisans, en fin d'hiver 3 couples de perdrix grises et 56 faisans reproducteurs. 4 bracelets chevreuil nous ont été attribués par la préfecture. Les chevreuils ont été partagés entre les propriétaies non chasseurs et les chasseurs participants à la battue. 3 renards ont été tués lors de nos battues. Cette année les chasseurs ont été autorisés à tirer les ragondins hors période de chasse, pour limiter la prolifération de ces nuisibles. A la fin de cettte saison de chasse, nous encourageons tous les chasseurs à s'inscrire et à participer à ces battues, qui se feront tous les vendredis 2 heures avant le couché du soleil. Le conseil d'administration remercie la municipalité pour la subvention attribuée à notre association.

LA GYMNASTIQUE BALLON LOIRE LES MARAIS LES CIGOGNES

C'EST BON POUR LE CORPS...

Envie d'une super forme, un bon capital santé, venez nous rejoindre à la gym le lundi de 10h à 11h et le jeudi de 9h à 10h(dans la salle à côté de l'école). Gym douce et gym tonic sont des cours adaptés pour les moins ou plus de 60 ans. C'est bon pour le corps et le moral.

Dans la joie et la bonne humeur, venez bouger avec nous. Deux séances gratuites, profitezen pour découvrir la gym.

Pour les plus jeunes, vous avez des cours tonics à la salle des fêtes de Loire les Marais de 19h15 à 20h15 le lundi et jeudi.

La santé : c'est avec moi pour la garder !

La gym du bon matin ou du soir votre animatrice Véronique Angibaud tél: 05 46 55 36 62

vice-présidente Claudette Braudeau tél: 05 46 55 30 74

ASSOCIATION : COTTON PATTWORK

DE FIL EN AIGUILLE

Cette année, nous avons ouvert notre association à tous les travaux d'aiguille (boutis, point de croix, tricot etc..)

Le nouveau bureau est composé de : Présidente Mme Robillard Josyane de La Fondelay Trésorière Mme Coutanceau Agnès de Ciré Secrétaire Mme Pouponnot Christine de St-Médard

12 adeptes participent aux cours et travaux de façon régulière, le jeudi de 16h à 18h et de 19h30 à 21h30 à la salle polyvalente de Ballon Avis aux amateurs



AU JARDIN DU PATOIS



Aunis

Saintonge

Où est-il ce vieux parler de langue d'Oil que nos anciens de Saintonge et d'Aunis parlaient si bien à pyienne goule, en aspirant les «J», les «Ch»et les «Gu»!

Pas besoin de se torser les ballots eux, pour dire par exemple:

« Un jour, un jeune chien jappait, jappait toujours, contre un jeune coq perché sur son perchoir.» Tout simplement, c'était pour eux:

« In jhôr, in jhène cheun jhappait, jhappait teurjhou, de cont'in jhène jhau jhuché, su son jhuchoér!» (Et je vous assure qu'o faut pas avoér ine goule de parisien peur zou jhavasser de même!)

Pauvre parlanghe rustique! Où s'est-il réfugié maintenant que l'on parle pointu partout! Le monde est devenu si savant d' la tête... (comme dit la vieille Médée qui affectionne le pléonasme).

Est-il parti honteux, confus, en raballant ses bots bien loin? Non, je ne le crois pas!

D'ailleurs, si vous voulez le savoir, vous n'avez qu'à le hucher et je vous parie que dès le premier appel ce lourdaud arrivera tout joyeux, bondissant, pittoresque, avec tout un cortège de locutions frétillantes de malice contenue!

Car ce lourdaud était beaucoup, plus léger que vous ne le supposiez! Le vieux était resté bien plus gaillard qu'on ne le pensait. S'il avait pris parfois son air endormi, ce n'était de sa part qu'amusement et coquetterie! Amusement de ne pas dire les choses tout à fait comme elles sont, mais de laisser deviner son jugement:

Voyez ces deux amis qui trinquent. On goûte le vin de la dernière vendange. Il est délectable, semble-t-il, puisque l'invité opine :

«I l'est point mauvais, non, thieu p'tit vin bian. 0 s'rit bin d'maghe qui séye bu par des sots!

Mais il arrive qu'il ne l'ait pas trouvé assez gouleyant... Dans ce cas, il dira pour lui-même en hochant la tête:

« On s'leuvr'ait pas la neut peur en boére! Ah! Bernuntio »

Maintenant, voulez-vous insinuer que le Père Untel, connu pour avoir du foin dans ses bots n'est qu'un avare? Alors, dites seulement en patoisant :

« Il est point trop dounant ». Et si vous voulez préciser, vous pouvez même ajouter que « Si l'on voét passer un cheun avec in jhambon ent'les pattes en guise de talbot, on p'ra dire qu'ol é sûrement pas li qu'i l'a t'atta-ché! »

Vous a-t-il causé quelque préjudice? Ne le blâmez pas en français, vous l'accablerez tellement plus si vous vous contentez de dire qu'il est franc... mais franc... coume in âne qui r'thiule, voué!

Et d'un paresseux, que dire sinon que l'ouvraghe toute faite zi fait point pour?

Il se goinfre? Constatez qu'ol é t'in gars qui r'vint pu coûteux à naurrir qu'à logher, probab'ye... surtout si sa gourmandise s'exerce à vos dépens!

Mais on vous demande si le voisin *Pire-Seuche*, celui qui a la trogne si enluminée, aurait quelque penchant pour la bouteille? Voilà qui est bien embarrassant! Ayez recours au bon patois qui répondra pour vous:

« Dame! Vous d'vez bin penser que si l'a t'in nez t'épanoui de même, ol é pas à super d'la guimauve ? Non ? »

Là-dessus, le malheureux vient à faire une scène d'ivrognerie? Soyez-lui indulgent, allons:

Bouneghens, té! In pauvre gars qui vint encore d'attraper in cot de pied de barrique!

Avec le patois, vous serez toujours sage et mesuré. Vous ne vous laisserez pas impressionner par des faiseurs d'embarras qui mènent un train dont vous devinez qu'ils n'ont pas les moyens. En effet, vous le savez:

01 é pas à voér le çark'ye de la barrique qu'on sait si le vin est peuté!

Des camarades ont-ils saccagé, vos affaires? Vous n'êtes pas content! Vous avez le droit de queuner et de marmouner entre vos dents:

« 01, é bin vrai t'à dire que là voure que les ânes se verlutant, o reuste teujhou dau poél! » Quant à vous, soyez toujours loyaux dans vos engagements, n'oubliez pas que:

La parole vaut l'houme... ou l'houme vaut reun.

Plus tard, vous trouverez le bonheur dans un mariage assorti. La sagesse paysanne vous l'affirme:

Y a pas de chêtit fagot qui trouve pas sa yorte!

Alors?

Alors on pourrait citer à l'infini des *raballées* de ces axiomes pleins de souriante bonhomie... et de causticité pourtant!

Et quelle logique jusque dans les plus mordantes taquineries! (Dame, faut bin se faire thièques agaceries, hein, les drôles? 0 passe le temps!)

Tenez, autrefois, dans les villages, chacun avait un surnom. On appelait cela *un chaffre*. L'intéressé lui-même n'y trouvait rien à redire.

Tout naturellement, le maréchal-ferrant ,tait le Buffe-Rouille!

Celui qui avait une petite difficulté dans la démarche ne se froissait guère d'être appelé *Patte d'aj-hasse* ou *Patte de Jhau*.

Un asthmatique? Il avait la buffe? On l'appelait Buffiâ, pardi!

L'ancien charcutier? Logiquement, c'était Ghigourit! Mais plus mystérieux était l'origine du surnom de ce Monsieur Binrollé... qui n'était justement pas bel homme et n'avait jamais dû l'être! Le surnommer ainsi, était-ce donc cruelle moquerie? Pas du tout: c'était pure affection -maternelle! Eh oui! c'était sa mère qui zou disait! La chère femme, lorsque son, drôle était petit, elle voyait bien qu'il était plus chétif que les autres enfants! Mais redoutant qu'il en fasse un complexe, elle assurait bien haut aux autres commères:

« D'accord, mon drôle est pas bin avantagheux peur soun âghe... I l'est pas groû coum'o y en a, mais li, ol é qu'il est si bin rollé! »

Miracle de l'amour maternel: à plus de quatre-vingts ans, son cher fi était resté bin rollé pour tout le monde!

De même qu'une femme sale et désordonnée reste pour tous les voisins une vraie *Marie-Berdasse* et qu'un homme faible, s'occupant de travaux mineurs dans la maison, sera toujours un *Jhean-Cotillon*, bien sûr! Et l'on campera le bonhomme en disant plaisamment de lui:

« In pauve chrétien, té, qu'est bon qu'à d'aller tâter si les poules avant l'eû! »

Toutes ces locutions, toutes ces boutades, comment les traduire en bon français? Ce serait leur enlever toute leur verve primesautière, toute leur. saveur!

Que de phrases, il faudrait aligner d'ailleurs pour développer le sens d'un seul de nos vieux mots! Tel est le mot beunaise!

Pas saoul, mais beunaise... c'est l'euphorie gastronomique.

Pas riche, mais beunaise... c'est le confort matériel, avec une pointe de modestie.

Et le thieur beunaise? C'est la béatitude morale, intellectuelle, avec bien d'autres nuances encore...

Chers jeunes lecteurs, si vous voulez parfois vous trouver beunaises vous aussi dans le tourbillon de votre siècle, ne dédaignez pas les joies simples et vraies de l'enseignement du passé. Prenez de temps en temps un moment pour buffer et faites une petite visite à ce bon vieux génie de votre Terroir: le Patois!

Vous le trouverez, retiré tout près de là... Discret, débonnaire, il fait comme Candide: il cultive son jardin! Un jardin enchanté où vous cueillerez avec lui des bouquets de malice, de jolies fleurs de sagesse, des gerbes d'humour que vous lierez ensemble d'un beau ruban de franche gaieté assorti aux couleurs. subtiles de nos ciels de Saintonge et d'Aunis.



Odette Comandon Membre de l'Académie de Saintonge Plus tard, vous trouverez le bonheur dans un mariage assorti. La sagesse paysanne vous l'affirme:

Y a pas de chêtit fagot qui trouve pas sa yorte!

Alors?

Alors on pourrait citer à l'infini des *raballées* de ces axiomes pleins de souriante bonhomie... et de causticité pourtant!

Et quelle logique jusque dans les plus mordantes taquineries! (Dame, faut bin se faire thièques agaceries, hein, les drôles? 0 passe le temps!)

Tenez, autrefois, dans les villages, chacun avait un surnom. On appelait cela un chaffre. L'intéressé lui-même n'y trouvait rien à redire.

Tout naturellement, le maréchal-ferrant ,tait le Buffe-Rouille!

Celui qui avait une petite difficulté dans la démarche ne se froissait guère d'être appelé Patte d'ajhasse ou Patte de Jhau.

Un asthmatique? Il avait la buffe? On l'appelait Buffiâ, pardi!

L'ancien charcutier? Logiquement, c'était Ghigourit! Mais plus mystérieux était l'origine du surnom de ce Monsieur Binrollé... qui n'était justement pas bel homme et n'avait jamais dû l'être! Le surnommer ainsi, était-ce donc cruelle moquerie? Pas du tout: c'était pure affection -maternelle! Eh oui! c'était sa mère qui zou disait! La chère femme, lorsque son, drôle était petit, elle voyait bien qu'il était plus chétif que les autres enfants! Mais redoutant qu'il en fasse un complexe, elle assurait bien haut aux autres commères:

 $\mbox{$\ $'$} D'accord, mon drôle est pas bin avantagheux peur soun âghe... I l'est pas groû coum'o y en a, mais li, ol é qu'il est si bin rollé! <math>\mbox{$\ $'$}$

Miracle de l'amour maternel: à plus de quatre-vingts ans, son cher fi était resté bin rollé pour tout le monde!

De même qu'une femme sale et désordonnée reste pour tous les voisins une vraie *Marie-Berdasse* et qu'un homme faible, s'occupant de travaux mineurs dans la maison, sera toujours un *Jhean-Cotillon*, bien sûr! Et l'on campera le bonhomme en disant plaisamment de lui:

« In pauve chrétien, té, qu'est bon qu'à d'aller tâter si les poules avant l'eû! »

Toutes ces locutions, toutes ces boutades, comment les traduire en bon français? Ce serait leur enlever toute leur verve primesautière, toute leur. saveur!

Que de phrases, il faudrait aligner d'ailleurs pour développer le sens d'un seul de nos vieux mots! Tel est le mot beunaise!

Pas saoul, mais beunaise... c'est l'euphorie gastronomique.

Pas riche, mais beunaise... c'est le confort matériel, avec une pointe de modestie.

Et le thieur beunaise? C'est la béatitude morale, intellectuelle, avec bien d'autres nuances encore...

Chers jeunes lecteurs, si vous voulez parfois vous trouver beunaises vous aussi dans le tourbillon de votre siècle, ne dédaignez pas les joies simples et vraies de l'enseignement du passé. Prenez de temps en temps un moment pour buffer et faites une petite visite à ce bon vieux génie de votre Terroir: le Patois!

Vous le trouverez, retiré tout près de là... Discret, débonnaire, il fait comme Candide: il cultive son jardin! Un jardin enchanté où vous cueillerez avec lui des bouquets de malice, de jolies fleurs de sagesse, des gerbes d'humour que vous lierez ensemble d'un beau ruban de franche gaieté assorti aux couleurs. subtiles de nos ciels de Saintonge et d'Aunis.



Odette Comandon Membre de l'Académie de Saintonge



Le grand agère